

10 MARTIGNY RÉGION

SAXON Danse orientale bientôt au Casino!

Saxon s'apprête à jouer la carte du dépaysement. L'Association valaisanne de danse orientale amateur va en effet organiser, le 16 novembre prochain dans la cité de l'abricot, le premier concours amateur de danse orientale, réservé exclusivement aux Valaisannes. Cette soirée aura lieu au Casino de Saxon et sera placée sous la haute autorité d'un jury composé de professionnelles de Suisse romande, telles que Roberta Piva Shéhérazade (deux fois vice-championne du monde), Sarah Khatoun (Bellydance superstar Club) et Lesly Samane (Miss Bellydance France 2012). Trois références dans le domaine qui se sont produites dans le monde entier. La manifestation se déroulera en deux parties, avec notamment le défilé des trois membres du jury, puis le passage sur scène de deux danseuses valaisannes de qualité, Yasmine Faisant et Hélène Lilia Zanin, ainsi que des membres d'une troupe veveysanne d'amateurs. **PG**

Pour plus d'informations: appelez le tél. 079 266 14 50 ou le 079 398 96 27

MARTIGNY Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article publié hier sur l'opération d'assainissement de l'Hôtel du Grand Quai. Le surcoût engendré par le désamiantage sera en effet de 350 000 francs et non de 3 500 000 comme paru. Montant qui est pris en charge par les vendeurs des parcelles concernées. Dont acte! **RÉD**

MÉMENTO

MARTIGNY Aquarelle pour débutants. Pro Senectute Valais propose des cours d'aquarelle débutant pour les 60 ans et plus. Rendez-vous avec Pierre-Alain Corthay les lundis 4, 11, 18 et 25 novembre ainsi que le 2 décembre prochain, de 14 à 17 h. Prix: 210 francs. Infos auprès de Pro Senectute Valais (027 322 07 41).

LEYTRON Soutenue par une assemblée primaire extraordinaire et consultative, la commune est bien décidée à faire payer l'ensemble des bénéficiaires pour financer l'avenir de son tourisme.

Taxer les résidences secondaires

PASCAL GUEX

«Le tourisme pour notre commune, c'est 1,5 million de francs de charges de fonctionnement annuelles et près de 15 millions de francs à investir à plus ou moins court terme pour mettre à niveau, puis étoffer notre offre. Il faudra bien trouver de nouvelles recettes pour couvrir ces dépenses.» Le président de Leytron Patrice Martinet a profité d'une assemblée primaire extraordinaire pour convaincre ses concitoyens de privilégier la voie d'une nouvelle taxe sur les résidences secondaires. Avec succès apparemment. «A l'occasion de ce tour de table qui se voulait uniquement consultatif, une écrasante majorité des 175 citoyens présents s'est dérangée pour soutenir le conseil com-

« Le conseil communal a l'intention d'aller le plus vite possible... »



PATRICE MARTINET
PRÉSIDENT
DE LA COMMUNE
DE LEYTRON

munal dans sa volonté d'exploiter cette piste.» Par contre, les réticences émises lors de la présentation de la taxe de promotion touristique, appelée à remplacer celle d'hébergement, ont incité le même Exécutif à revoir sa copie. «Ce n'est sans doute pas le bon moment pour percevoir un nouvel impôt auprès des entreprises et indépendants alors que les carnets de commandes se réduisent comme peau de chagrin.»

Concrètement, la commune de Leytron prévoit donc d'imiter Val-d'Illiez et d'introduire une taxe sur les résidences secondaires fixée à 1,5% de la valeur ca-



Ovronnaz – le véritable poumon touristique de la commune de Leytron – compte 1500 résidences secondaires. Quelles seront les réactions des propriétaires de ces R2 face à la volonté de la Municipalité de les faire passer à la caisse? LDD

LE DOMAINE DU GRAND BRÛLÉ SE MUE EN CENTRE DE COMPÉTENCES DE LA VIGNE ET DU VIN

L'Etat du Valais a décidé de regrouper toute la vinification de ses domaines – y compris celui de Châteauneuf –, au Grand Brûlé, sur le territoire de la commune de Leytron, et d'y aménager un centre de compétences de la vigne et du vin. De nouveaux locaux, destinés à la recherche, à la préservation des cépages autochtones, à la diversité génétique, à la mise en bouteilles, au conditionnement, au stockage et à l'accueil officiel des hôtes du gouvernement, sont prévus sur le site. Pour ce faire, un plan d'aménagement détaillé (PAD) a été mis en œuvre et son règlement soumis aux citoyens réunis le 23 octobre en assemblée primaire. A l'unanimité, la transformation de la zone en secteur d'intérêt public, viticole et d'accueil a été entérinée par le législatif leytronin. Le périmètre concerné englobe non seulement le domaine du Grand Brûlé propriété de l'Etat du Valais, mais aussi des terrains appartenant à la commune et à la

Bourgeoisie de Leytron. «Nous nous réservons ainsi le droit de pouvoir aménager quelque chose de concret dans la zone, comme un couvert communal par exemple», souligne le président Patrice Martinet. **CM**



Le domaine du Grand Brûlé est promis à un important développement. LE NOUVELLISTE/A

dastrale. «Cela devrait générer un apport annuel de 2,2 millions de francs pour notre commune qui recense 1500 résidences secondaires rien que sur Ovronnaz.» Pour entériner ce choix, l'Exécutif a le choix d'attendre la future loi cantonale sur le tourisme ou

d'apporter un avenant à son règlement des constructions. «Le conseil communal a de toute façon l'intention d'aller le plus vite possible. On peut donc imaginer que nous allons privilégier l'option de l'avenant, avec la publication du texte dans le Bulletin officiel cou-

rant janvier 2014, puis la convocation d'une assemblée primaire extraordinaire et enfin le traitement d'éventuelles oppositions.» Et des oppositions, il devrait forcément en fleurir au pied des Muverans. «A nous de faire comprendre qu'il est essentiel que tous les bénéficiai-

res d'infrastructures touristiques de qualité participent à leur financement. Rappelons que les investissements consentis par les trois partenaires principaux du tourisme leytronin – la commune, les Bains d'Ovronnaz et TéléOvronnaz – ont déjà largement profité aux propriétaires de résidences secondaires qui ont vu leurs biens immobiliers prendre de la valeur sans avoir vraiment participé à ces dépenses.»

Et le président Martinet de souligner que les besoins futurs en matière d'investissements touristiques ne manquent pas dans la région. Entre 3 et 4 millions pour doter la station de places de parc, plus quelques autres millions pour la route ou encore dans des babylifts ou des places de détente. «Le conseil municipal est conscient que ce ne sont pas des taxes qui vont faire affluer des touristes. Cela reste de la compétence des professionnels du tourisme. Par contre, lorsque les touristes sont là, il faut leur offrir des infrastructures dignes de ce nom.» **o**

PUBLICITÉ

VILLE DE MARTIGNY

Enlèvement des ordures ménagères/commerciales

TOUSSAINT
VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2013

En raison du jour férié de la **TOUSSAINT** du 1^{er} novembre 2013, le programme pour le ramassage des ordures ménagères/commerciales est le suivant:

Jeudi 31 octobre 2013
Martigny ville + Zones Industrielles + Chemin-Dessous + Campagne
La collecte est avancée au jeudi pour
Martigny-Bourg + Bâtiaz + Courvieux + La Verrerie + Le Guercet

Vendredi 1er novembre 2013 (jour férié)
aucun ramassage

Lundi 4 novembre 2013
reprise du programme normal

Nous prions les commerces, entreprises et habitants de Martigny de respecter les jours de passage.

Martigny se veut une ville propre.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

MARTIGNY Soirée musiques du monde au Centre de loisirs et culture.

Découvrir les sonorités de la Guinée

Le Centre de Loisirs et Culture de Martigny et le groupe Trait d'Union vous convient, le samedi 2 novembre, à un concert de Djeli Moussa Condé. Artiste guinéen de renommée internationale, Djeli Moussa Condé interprétera, avec son groupe, ses propres compositions, véritables hymnes à la paix, à l'amour, à la vie. Il jouera son répertoire muni de sa kora et de sa voix envoûtante.

Né à Conakry en 1963, issu d'une famille de griots, Djeli Moussa Condé apprend très jeune l'art du chant et de la kora,



Djeli Moussa Condé se produira samedi à Martigny. LDD

une harpe-luth à 21 cordes originaire de l'Afrique de l'Ouest.

En 1993, Djeli Moussa s'installe à Paris et collabore alors avec des artistes de renom, tels Manu Dibango, Salif Keïta, Mory Kante, Alpha Blondy, Césaria Évora, Hank Jones, Mangala... Il contribue aux albums de chacun et les suivra dans leurs tournées. Djeli Moussa Condé enregistre également des albums. Le dernier, sorti en 2012, livre une musique forte, représentative de sa vie quotidienne. **OR/C**

Soirée guinéenne, samedi 2 novembre au CLCM. Repas à 19 h et concert de Djeli Moussa Condé à 21 h. Réservation conseillée au 027 722 79 78 ou par mail: dcm@clcm.ch